

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF35

présenté par
M. Bouloux, rapporteur

ARTICLE 11

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *bis* À l'article L. 621-18-4, les mots : « seconde phrase du premier alinéa » sont remplacés par les mots : « première phrase » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement tire les conséquences à l'article L. 621-18-4 du code monétaire et financier de la modification de l'article L. 621-18-3 du même code prévue par l'article 11 du projet de loi.